Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 1

Artikel: Ce que les Croix-Rouges peuvent faire en faveur des chômeurs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-545723

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce que les Croix-Rouges peuvent faire en faveur des chômeurs.

Le docteur Sand, conseiller technique de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, a passé en revue dans un article très documenté publié récemment, ce que les différentes sociétés de la Croix-Rouge ont organisé pour atténuer la misère résultat du chômage.

Alors que jadis la Croix-Rouge n'avait pour but que de venir en aide, sur les champs de bataille, au service de santé des armées, chacun sait combien elle a évolué depuis le début de ce siècle. et de combien d'œuvres sociales elle s'occupe en temps de paix, dans le but d'être utile et d'atténuer la souffrance. Or la souffrance, les privations et les misères de toute nature découlent aujourd'hui principalement d'un nouveau fléau qui s'est abattu sur le monde entier: le chômage. Le spectre du chômage a étendu ses griffes sur tous les pays et dans le monde entier; aucune nation n'a été épargnée; toutes en souffrent plus ou moins cruellement, et c'est ainsi qu'un très grand nombre de sociétés de la Croix-Rouge ont été amenées à intervenir pour soulager de leur mieux cette nouvelle plaie: la misère morale et physique résultant du manque de travail. Toutes les Croix-Rouges interviennent dans les calamités; il est naturel dès lors qu'elles cherchent à intervenir utilement dans la plus grande calamité qui s'étend actuellement sur tout le globe.

Nos Croix-Rouges étaient la plupart armées déjà pour une telle activité, elles n'ont eu qu'à développer leurs institutions existantes, et c'est le cas en Suisse où les portes des dispansaires, des centres d'hygiène, des préventoriums, des pouponnières, des crèches, des colonies de vacances, des consultations gratuites, etc. etc., ont été largement ouvertes aux chômeurs et à leurs familles. Mais la situation actuelle impose des interventions nouvelles, là surtout où les pouvoirs publics ou des associations privées n'ont pas pu mettre sur pied des organisations de secours suffisantes. C'est là que les Croix-Rouges doivent innover, aider, secourir, prêter leur concours en faveur des victimes du chômage qui — chaque jour davantage — deviennent les victimes de la misère et des graves privations que cette misère entraîne.

Mais, en présence de tant de souffrances accumulées, comment aider?

Le Dr Sand répond en montrant quelles ont été les initiatives utiles prises par les sociétés de la Croix-Rouge. Il a fait à ce sujet une enquête mondiale, et nous pensons que nos sociétés de la Croix-Rouge suisse pourront trouver dans les résultats acquis, des renseignements, des idées, des indications qui leur permettront, si elles sont conscientes de leurs devoirs, d'«atténuer la souffrance» dans leur rayon d'activité. C'est pourquoi nous voudrions passer en revue quelques-unes des œuvres organisées en faveur des chômeurs. Il s'agit avant tout de pourvoir à leurs besoins essentiels: de les nourrir, les vêtir, les héberger; de les sauver de l'oisiveté forcée, de l'isolement social qui annihile leur capacité de travail, mine leur caractère, désagrège la famille et conduit l'individu à l'apathie ou au désespoir.

Pour *nourrir les chômeurs,* la Croix-Rouge a adopté les moyens les plus divers. Elle fait appel au voisin, de maison à maison, de quartier à quartier. Elle organise un service de distribution de vivres que des auxiliaires bénévoles por-

tent à domicile, aux vieillards, aux malades, aux femmes en couches dans les ménages de chômeurs. D'autres familles inscrites à la Croix-Rouge invitent quotidiennement un enfant de chômeur à leur table. Ailleurs, la Croix-Rouge distribue des bons de vivres à prendre dans les magasins d'alimentation, de repas à consommer dans des foyers ou dans des cuisines populaires. Certaines Croix-Rouges distribuent des rations de lait aux enfants; c'est ainsi que la Croix-Rouge suédoise a alimenté pendant l'hiver dernier 17.000 enfants des régions durement éprouvées par la crise. La plupart des sociétés nationales ont ouvert des cantines scolaires en faveur des enfants de chômeures; des soupes populaires ont été créées pour les adultes, des réfectoires pour les classes moyennes. Dans certaines cantines, ménage et cuisine sont confiés aux chômeurs qui sont rétribués en nature. Des sections locales ont fait appel à la campagne, recueilli le surplus des légumes et des fruits, lesquels sont distribués ou mis en conserve et gardés dans les entrepôts de la Croix-Rouge pour être répartis au cours de l'hiver.

Vêtir les chômeurs, problème de toute première importance, auquel il faut trouver une solution, non seulement pour prévenir du froid et de la maladie des familles entières, mais aussi pour permettre à l'indigent de conserver le sens de la tenue et de la dignité de sa propre personne, sens qui se perd facilement quand l'homme ne peut se présenter sous un vêtement décent.

Vingt-trois sociétés nationales se sont efforcées de vêtir les chômeurs. Les unes ont procédé à de vastes collectes de vêtements usagés, avec l'aide de la jeunesse, des scouts, des comités féminins, des colonnes sanitaires de la Croix-Rouge, des commerçants, les livreurs de lait et jusqu'à la coopération de la milice, sans parler du concours permanent de la presse et des autorités municipales. Les vêtements ainsi réunis sont triés, lavés, remis à neuf dans les ateliers de la Croix-Rouge; chômeurs employés et auxiliaires bénévoles y rivalisent d'activité. Attenant à l'ouvroir est le vestiaire où la Croix-Rouge habille sa clientèle et prépare les colis envoyés à domicile.

Voici l'hiver, et c'est la détresse plus grande encore des familles de chômeurs entassées dans une pièce sans doute insuffisamment chauffée. C'est pour ces malheureux qu'on a installé des lieux de réunion, des salles de lecture, des locaux chauffés, parfois des baraquements, des garderies d'enfants, etc. Pour ne citer que deux exemples, nous voyons que dans une ville de Silésie, les salles chauffées ouvertes par la section de la Croix-Rouge d'Oppeln, ont été fréquentées l'hiver dernier par 130.000 personnes, et qu'au Canada la Croix-Rouge a payé 313.000 nuits dans des refuges où des familles indigentes pouvaient dormir et recevoir une boisson chaude.

Nous ne savons que trop bien que le chômage entraîne parmi ses maux *l'oisiveté forcée* qui est un vrai fléau moral tant pour les adultes que pour les jeunes qui, ayant terminé leur apprentissage, ne trouvent aucun travail et sont, de ce fait, exposés aux pires dangers. La Croix-Rouge a essayé dans cette direction aussi de venir en aide à tous ces malheureux inactifs. Ici on a introduit des cours de travaux manuels, de premiers secours, d'hygiène, de culture maraichère; là on a fondé des écoles ménagères, avec cours de cuisine, de jardinage, de puériculture, de comptabilité ou de correspondance. Ailleurs on a organisé des leçons d'éducation physique, on a facilité la pratique des sports. Plusieurs Croix-

Rouges ont ouvert des bureaux sociaux qui, d'après les aptitudes des chômeurs, s'efforcent de placer toutes ces mains inoccupées. Avec le concours des pouvoirs publics, des chantiers ont été ouverts, des camps de jeunes chômeurs installés, ou encore des foyers où les jeunes chômeuses sont employées à faire des lessives et des raccommodages en échange du vivre et du couvert. Ailleurs encore ce sont des ouvroirs qui ont été créés pour former des tailleurs, des cordonniers, des serruriers, des menuisiers; ce sont des ateliers de réparation et de bricolage qui ont pu être installés à peu de frais dans des fabriques fermées, des usines abandonnées ou des locaux inutilisés depuis la crise.

L'un des seuls remèdes au chômage qui se soit partout montré efficace est le *jardin ouvrier*. Aujourd'hui, en Allemagne, on compte près d'un million et demi de jardins dans la banlieue des villes, qui alimentent environ 6 millions et demi de citadins, chômeurs ou non. La Croix-Rouge allemande avait acquis en 1901 des terrains et créé les deux premier jardins ouvriers. En 1931, elle en comptait plus de 10.000. Là non seulement le chômeur trouve la subsistance de sa famille, mais l'emploi de ses forces et de son temps, et un renouveau de vie sociale. La Croix-Rouge américaine distribua en 1932 plus de 315.000 paquets de graines à semer dans les districts miniers frappés de chômage. Non contente de créer des jardins individuels pour chaque famille, elle a en outre établi des terrains collectifs dont les récoltes sont distribuées aux chômeurs ou mises en conserve aux entrepôts de la Croix-Rouge.

Dans toutes ses entreprises la Croix-Rouge a fait de bonnes expériences avec le concours de la jeunesse; qu'il s'agisse de recueillir des vivres ou des vêtements, de se procurer des fonds, de confectionner des trousseaux ou de préparer des conserves, d'entretenir des cantines scolaires, d'assister individuellement les écoliers, les infirmes ou les vieillards, partout les «jeunes» ont vaillamment et méthodiquement assumé leurs responsabilitées.

Une institution qui, comme la Croix-Rouge, groupe les bonnes volontés dans un idéal d'action humanitaire, trouvera sans peine les modalités les plus utiles et les plus bienfaisantes. Elle ne peut avoir l'ambition du guérir les maux auxquels les gouvernements eux-mêmes n'ont pu opposer que des palliatifs, mais son intervention s'est révélée extrêmement utile partout où elle a eu lieu.

Nous savons fort bien qu'en Suisse la solution des problèmes vitaux posés par le chômage a surtout été remise aux pouvoirs publics, mais les communes et les cantons s'endettent en versant des allocations, alors que des solutions plus heureuses que des subsides en argent pourraient être envisagées. Les ressources pécuniaires diminuent de mois en mois tant chez les particuliers qu'au sein des communautés. L'entr'aide devient de plus en plus nécessaire, et nos Croix-Rouges en Suisse n'ont peut-être pas toutes collaboré comme elles le pourraient dans le but d'atténuer les souffrances qui se multiplient chez nous comme ailleurs. Nous avons l'impression que, dans certains centres industriels surtout, nos sections pourraient intervenir utilement, fidèles à l'adage qui veut que rien d'humain ne leur doit être étranger. Les quelques exemples que nous venons d'indiquer, engageront peut-être l'une ou l'autre de nos sections à chercher des solutions nouvelles adaptées aux circonstances, pour le plus grand bien de ces malheureux que sont les chômeurs. *Dr.Ml.*